

N° 1088

du 02
JANVIER
2018



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P5 Football / Humanitaire

**Adebayor va
apporter son aide
au CH U Sylvanus
Olympio de Lomé**

P3 En 2 ans, pour une exploitation sécurisée et la production optimale à l'usine

Le wharf de Kpémé sera entièrement réhabilité



Une vue partielle du Wharf de Kpémé

P2 Critique de Kossi EFOUI

**"Cantique de l'acacia":
éloge de la lenteur**

P6 Maintenir les enceintes d'écoles propres

**SYJADD s'y met par
recyclage de bidons usagés**

P3 Activités du projet WACA au Togo / Entre les deux politiques qui se côtoient

**La réinstallation des
personnes affectées
bien encadrée**

P4 Pour un saut qualitatif de développement avec la priorisation des ODD

**Le PNUD forme des cadres
de la planification sur la
«théorie du changement»**

Bonne & Heureuse Année 2018

11 nouveaux auteurs dans le domaine public en 2018

D'Artaud à Wilkinson, voici une sélection de dix auteurs dont les œuvres tombent dans le domaine public à partir du 1er janvier 2018.

Antonin Artaud

Né le 4 septembre 1896 et décédé le 4 mars 1948, Antonin Artaud est un théoricien du théâtre, acteur, écrivain, essayiste et poète. Atteint d'une syphilis héréditaire, l'écrivain laisse sa douleur physique contaminer son œuvre. Antonin Artaud est en effet l'inventeur du «théâtre de la cruauté» qui désigne une forme dramatique présente dans sa pièce *Le théâtre et son double* (Gallimard, 1938).

Trois ouvrages sur Antonin Artaud seront publiés en 2018: La véritable histoire d'Artaud le Môme de

Gérard Mordillat et Jérôme Prieur (*Le temps qu'il fait*, 18 janvier), Antonin Artaud, ou L'anarchiste courroucé d'Ilios Chailly (Ed. Libertaires, 25 janvier) et Antonin Artaud: le visionnaire hurlant de Laurent Vignat (Ed. du Jasmin, 28 février).

Georges Bernanos

Né le 20 février 1888 et décédé le 5 juillet 1948, Georges Bernanos explore dans son œuvre le combat spirituel du Bien et du Mal. Son premier roman, *Sous le soleil de Satan* (Plon, 1926) remporte un vif succès. Adapté au cinéma par Maurice Pialat, l'œuvre remporte la Palme d'or au Festival de Cannes 1987. Georges Bernanos reçoit le Femina 1929 pour *La joie* (Plon) et entre en «Péiade» en

1961. Le 12 avril, François Angelier publiera au Seuil *Georges Bernanos, la colère et la grâce*.

Tristan Bernard

Né à Besançon en 1866 et mort à Paris en 1947, Tristan Bernard, nom de plume de Paul Bernard, se fait connaître avec sa première pièce, *Les pieds nickelés*, jouée au Théâtre de l'Œuvre en 1895. Il contribue également aux débuts de *L'Humanité* (1904) et du *Canard Enchaîné* (1917). Le romancier et dramaturge est interné au camp de Drancy en 1943.

Le 24 janvier 2018, Larousse éditera *Les mots croisés de Tristan Bernard*, avec 58 grilles conçues entre 1925 et 1927 par l'écrivain resté célèbre pour ses définitions pleines d'esprit. La Bibliothèque malgache, maison d'édition spécialisée dans la réédition électronique de textes libres de droits, publiera quatre ouvrages de Tristan Bernard: *Contes de Pantuche et d'ailleurs*, *Mémoires d'un jeune homme rangé*, *Les veillées du chauffeur* et *Mathilde et ses mitaines*.

Angela Brazil

Spécialiste des histoires d'internet de jeunes filles et célèbre au Royaume-Uni, Angela Brazil (1868-1947) n'est pas connue en France. La romancière anglaise a publié une cinquantaine de romans consacrés aux pensionnats, dont *The Nicest Girl in the School*, parfois interdits dans certaines écoles parce qu'ils étaient en décalage avec les idées de l'Angleterre victorienne.

Al Capone

Né le 17 janvier 1899, Alphonse Gabriel Capone, aussi surnommé Al Capone ou «Scarface», est probablement le gangster le plus célèbre du monde. Parrain de l'Outfit de Chicago, une des familles de la mafia américaine, il fait fortune grâce au trafic d'alcool de contrebande durant la prohibition américaine dans les années 1920.

Sa réputation est légendaire. Mais on sait moins que le gangster a publié ses *Mémoires: Al Capone, ma vie* (La Manufacture de livres, 2016), qui tombe dans le domaine public en 2018.

Winston Churchill

Le monde connaît et se souvient de Winston Churchill, Premier ministre du Royaume-Uni à deux reprises (1940-1945 et 1951-1955) et lauréat du prix Nobel de littérature en 1953. Décédé en 1965, ce n'est pourtant pas lui qui tombe dans le domaine public en 2018 mais son homonyme, Winston Churchill, un romancier né aux États-Unis en 1871 et décédé en 1947.

Étudiant à l'académie militaire, ce Winston Churchill se tourne finalement vers le journalisme et l'écriture. Il est l'auteur d'une dizaine de romans, de pièces de théâtre et d'essais.

Aleister Crowley

De son vrai prénom Edward Alexander, Aleister Crowley est né le 12 octobre 1875 à Hastings

(Royaume-Uni). «C'est surtout un occultiste [l'occultisme désigne l'ensemble des arts et sciences qui s'intéressent aux secrets de la nature, à ce qui est non visible, ndlr], un astrologue, dans une moindre mesure un écrivain, un poète, et finalement probablement tout autant un gourou, un escroc, un espion et sans doute bien plus», écrit Olivier Le Duuff dans le calendrier de l'Avent de *Savoirs Com1*. Aleister Crowley a rédigé de nombreux ouvrages sur l'occultisme comme *Le livre de la Loi* (Carion blanc, 2007).

Une bande dessinée signée Michael Avon Oeming et Douglas Rushkoff, *Aleister & Adolf*, paraîtra chez Wetta le 17 janvier.

Charles Ferdinand Ramuz

Né le 27 septembre 1878 en Suisse, Charles Ferdinand Ramuz est le visage apposé au billet de 200 francs suisses, depuis fin 1997. Son œuvre comprend 22 romans, dans lesquels figurent notamment les thèmes de l'espoir et des désirs de l'homme, comme *La Grande peur* dans la montagne, chez Grasset, qui sera réédité chez Infolio le 22 février, ou *La guérison des maladies* (Cahier vaudois, 1917, et réédité chez Grasset en 1924).

Victor Serge

De son vrai nom Viktor Lvovitch Kibalitchitch, Victor Serge est né le 30 décembre 1890 en Belgique de parents immigrés russes. Figure emblématique de l'extrême-gauche, il est emprisonné pendant cinq ans pour avoir hébergé les principaux membres de la bande à Bonnot. Achérant au parti communiste russe depuis 1919, Victor Serge publie son premier livre en 1930: *Les Hommes dans la prison* (Flecker, réédité chez Climats en 2004 et chez Flammarion en 2011). Romancier, nouvelliste, poète et essayiste, il laisse derrière lui une quarantaine d'ouvrages.

Elen Wilkinson

Née le 8 octobre 1891, Elen Wilkinson est connue pour être l'une des premières femmes députées au Royaume-Uni. Elle a également été ministre de l'Éducation de 1945 à 1947, pendant la mise en place de l'État-providence. Surnommée «Elen la Rouge» en raison de sa couleur de cheveux et de ses opinions politiques, Elen Wilkinson a publié deux romans — *Clash* et *The Division Bell Mystery*, non traduits en France — et plusieurs ouvrages d'analyse politique.

Willa Cather

Née le 7 décembre 1873 aux États-Unis, et morte le 24 avril 1947, la romancière américaine, Prix Pulitzer pour *L'un des nôtres* en 1923 (disponible chez Rivages) a écrit la *Trilogie de la prairie* (1913-1918) *Une dame perdue* (1923), *La mort et l'Archevêque* (1927), *Des ombres sur le rocher* (1931), plusieurs nouvelles, des essais et un recueil de poèmes. Elle est inscrite au National Women's Hall of Fame et son nom a même été donné à un cratère de la Planète Vénus.

"Cantique de l'acacia":
éloge de la lenteur

Kossi Efovi rend palpable le désordre qui forge les peuples et leur continent

Sur une île, au large du Ghana, des femmes pratiquent l'art immémorial de rêver les enfants. Des siècles plus tard, au pied d'un acacia, Grace, mystérieuse matriarche, devineresse et guérisseuse aux neuf vies, révèle à sa petite fille Joyce les secrets de sa venue au monde, lui transmettant au passage le "chaotique savoir d'être femme".

Dans *Cantique de l'acacia*, son cinquième roman, l'écrivain togolais Kossi Efovi célèbre la mémoire et l'expérience du vécu de trois générations de femmes poussées à la fuite par la répression et la colonisation des esprits et des territoires qui ont défini l'Afrique du XXe siècle.

Des plus anciennes légendes à l'Afrique du futur, la prose de l'auteur rend palpables les déchirures, les oiseaux rieurs, les couleurs, la chaleur humaine et l'indescriptible désordre qui définissent le peuple et le continent.

À bord d'une barque de fortune, Joyce, sept ans, fuit les émeutes de la faim qui ravagent son Togo natal. Après une longue dérive, elle trouve finalement réconfort dans les bras de l'o-Anna, une mère en deuil de ses deux enfants morts-nés.

Sa fuite n'est pas sans rappeler la



crise migratoire actuelle. "Des embarcations faites pour contenir à peine vingt, trente, soixante-dix personnes et qui en transportaient cinquante, cent, deux cents, mais pour être plus précis, il faudrait compter le double, car chaque passager embarquait sur ses épaules un personnage qui n'a pas besoin de payer, sa propre mort".

Dans ce roman au goût de mythe, Kossi Efovi, qui a lui-même quitté son pays en 1990, transmet des fragments de contes et d'échos provenant autant d'un passé ancré dans l'histoire que d'un futur imaginaire. Il laisse toutefois le soin au lecteur d'en recoller les morceaux.

Sous les acacias, Joyce apprend



que sa mère, l'o-Anna, a elle aussi rejeté son passé. Fierant père et mère, elle s'est échappée d'un système patriarcal qui avait voulu vendre sa main au meilleur prix. Sur la motocyclette de son amant, elle est partie vers la promesse d'un avenir meilleur, le cœur animé du courage de vivre.

Des années plus tard, devenue adulte et forte des récits d'émancipation de sa famille adoptive, Joyce affronte les vestiges de son enfance en retournant dans un Togo projeté en 2021. Elle y devient une témoin privilégiée de la "course aux ossements", nom donné à une révolution qui mène la jeunesse dans les rues pour exiger justice pour les massacres qu'ont subis leurs aînés.

Véritable éloge de la lenteur, le roman d'Efovi ne manque pas de se moquer de l'époque moderne, de ses raffineries de pétrole et d'huile de palme qui détruisent l'essence de la vie, de sa technologie et de son rythme incessant qui nous contraignent à toujours regarder devant.

Ancré dans un univers où les collines et les animaux sont dotés d'une âme et où l'homme respire à l'unisson avec la nature, *Cantique de l'acacia* est une suite de contes inspirés de la plus pure tradition orale, impossibles à saisir dans leur entièreté. Au cœur de chaque chapitre, le passé et le présent se bousculent, au rythme de digressions qui ne révèlent que des parcelles de la réalité et de la pensée des personnages. Un livre qui force à apprécier le temps présent, sans jamais perdre de vue d'où l'on vient.

30 décembre 2017 / Anne-Frédérique Hébert-Dolbec - Col-laboratrice / Livres / Cantique de l'acacia

Kossi Efovi, Éditions du Seuil, Paris, 2017, 288 pages

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

AZIMUTS INFOS

Les villes interdiront
aux humains de conduire,
dixit Bill Gates

Bill Gates aime visiblement jouer les oracles du Web. Il a participé à une séance de questions/réponses sur le forum Reddit où il a pu distiller sa vision du futur. Interrogé sur l'avenir des voitures autonomes, le cofondateur de Microsoft prédit que certaines villes pourraient interdire aux humains de conduire leur véhicule afin de privilégier la sécurité des systèmes automatisés. Une vision orwellienne ou réaliste?

"De mon vivant, ce sera chose courante. Il y a aura des villes où on ne vous permettra pas de conduire une voiture". Voilà la réponse adressée en vidéo par Bill Gates, lorsqu'on lui demande quand on aura des voitures autonomes. La réponse est courte, mais elle a le mérite de rappeler qu'un véritable débat entre sécurité et liberté naîtra dans les prochaines décennies, entre les partisans de la liberté de conduire sa propre voiture, et ceux qui trouveront plus sûrs de laisser les machines aux commandes.

Comme nous l'avons expliqué l'été dernier, conduire soi-même pourrait devenir illégal le jour où il sera démontré que les robots conduisent mieux que les hommes et les femmes. Les autorités publiques seront tentées d'interdire à l'humain de mettre en danger les autres (et lui-même) par sa maladresse, son alcoolémie potentielle ou son endormissement. Et les assurances, qui limiteraient considérablement le risque couvert, feront aussi pression pour tendre un maximum vers le "zéro accident" promis par la technologie.

La voiture autonome ne boit pas et ne s'endort pas

Par ailleurs du point de vue de l'organisation de la circulation en milieu urbain, la machine a des atouts certains que l'Homme est incapable d'offrir. Elle dispose d'excellents réflexes qui réduisent à rien le temps de réaction, d'une rapidité d'exécution inégalable, et d'une possibilité de communiquer simultanément avec des dizaines de véhicules pour recueillir des données en temps réel et extrêmement précises sur la localisation, la direction et la vitesse de chaque voiture ou camion à proximité.

Or, ces atouts inégalables par l'humain permettront aux municipalités d'envisager une tout autre méthode de gestion du trafic. Nous avons ainsi rappelé cette idée aussi folle que géniale de supprimer les feux de circulation, en misant sur la capacité des véhicules robots de s'insérer dans le trafic sans causer le moindre accident, afin d'offrir une fluidité inégalée (reste à régler le problème de sécurité pour les piétons, ce qui demandera par exemple d'aménager davantage de passages sous-terrain ou de ponts urbains).

Activités du projet WACA au Togo / Entre les deux politiques qui se côtoient

La réinstallation des personnes affectées bien encadrée

Late Pater

56% du produit intérieur brut des États côtiers de l'Afrique de l'ouest sont générés dans les zones côtières et humides. Ces zones sont cependant sous la pression importante des actions naturelles et activités anthropiques, qui constituent les principales menaces à la sécurité humaine et aux infrastructures publiques et privées. Le développement non planifié ou mal planifié le long des côtes et dans les zones humides d'Afrique de l'ouest a entraîné l'érosion importante de la côte et la dégradation de la biodiversité des zones humides selon laquelle le capital naturel et produit précieux est perdu à un taux alarmant. Le changement et la variabilité climatique a exacerbé ces défis et menace la sécurité des populations humaines et de l'environnement. Cette situation a amené le Togo à élaborer et à soumettre à la Banque mondiale le projet WACA, à l'instar des autres États côtiers de l'Afrique de l'ouest. Ce projet a été couplé à la gestion intégrée des zones humides transfrontalières du Sud Togo pour la mise en œuvre d'actions nationales en matière de politique côtière, d'investissements pour des solutions vertes, grises ou hybrides, ainsi que les interventions régionales nécessaires pour gérer de manière durable la zone côtière du Togo et les zones humides transfrontalières du Sud Togo. Ainsi, courant septembre à Lomé, dans le cadre du programme de gestion du littoral de l'Afrique de l'ouest (West

Africa Coastal Areas management program, WACA), une étude a été validée, permettant d'initier la première phase d'assistance technique. Le Togo a engagé la mise en place d'une plateforme multi-acteurs sur les risques côtiers et la gestion du littoral notamment dans le cadre de la mise en place d'une Mission d'observation du littoral ouest africain. L'efficacité des mécanismes nationaux d'observation des littoraux ouest africains étant une condition sine qua non du bon fonctionnement du mécanisme à l'échelle régionale qui permet notamment d'aborder les problématiques transfrontalières et les échanges d'expériences sur l'aménagement côtier. Le processus de mise en place d'un mécanisme régional d'observation du littoral d'Afrique de l'ouest a été engagé suite à la déclaration des ministres en charge de l'Environnement à Dakar en 2011 qui a validé le schéma directeur du littoral d'Afrique de l'ouest. Quatre pays sont concernés par ce programme, à savoir le Bénin, le Togo, le Ghana, et la Côte d'Ivoire.

Le projet WACA comporte des activités pouvant induire la réinstallation involontaire de populations. A cet effet, un Cadre de politique de réinstallation (CPR) est élaboré. Le CPR est un instrument d'atténuation des effets de réinstallation des personnes potentiellement affectées par le projet WACA. Il vise à clarifier les règles applicables en cas de réinstallation, d'organisation prévue et les critères applicables pour les différents sous-projets en



André Johnson, Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières

précisant la procédure de compensation pour éviter l'appauvrissement des populations dont la perte, la ruine d'identité culturelle, d'autorité traditionnelle et des possibilités d'entraide pourraient remettre en cause leur stabilité ou leur bien-être social et culturel aggravant ainsi leur pauvreté. Des populations devront donc être déplacées. Au Togo, les principaux textes constituant le régime foncier et domanial reposent sur une ordonnance du 6 février 1974 (qui définit le statut foncier, c'est-à-dire les différentes catégories de terrain existantes au Togo) ; le décret du 1^{er} septembre 1945 réglementant l'expropriation pour cause d'utilité publique ; la loi du 5 août 1960 relative à la protection de la propriété foncière des citoyens togolais ; la loi du 11 janvier 1961 qui consolide la propriété foncière des citoyens togolais contre les étrangers qui ne peuvent acquérir la propriété foncière qu'après autorisation préalable

de l'autorité publique ; le décret du 9 novembre 1979 qui traite des parcelles réserves administratives. L'expropriation des terres est donc soumise au respect d'une procédure légale très rigoureuse qui a pour objet de garantir les droits des personnes expropriées aussi bien dans la phase administrative que dans la phase judiciaire. Dans la pratique, le régime foncier coutumier et le régime foncier moderne régissent l'utilisation des terres au Togo, mais, en réalité, le pouvoir du chef traditionnel prédomine.

Malgré quelques concordances, cette réglementation togolaise (procédures et pratiques) en matière de déplacement involontaire et les dispositions de la Politique opérationnelle 4.12 de la Banque mondiale présentent des divergences majeures sur le déplacement ; les propriétaires coutumiers des terres ; les plaintes ; le processus de consultation ; les personnes éligibles à

une compensation ; la date limite d'éligibilité (out-off date) ; les occupants irréguliers qui ne sont pas pris en charge par le droit national ; l'assistance à la réinstallation ; les alternatives de compensation ; les groupes vulnérables ; la réhabilitation économique ; les procédures de suivi et d'évaluation. «Chaque fois qu'il y a différence entre les deux procédures, les dispositions de la Politique opérationnelle 4.12 la Banque seront appliquées», précise le rapport du Cadre de politique de réinstallation. En cas de concordance entre les deux textes, il est recommandé d'appliquer le décret du Togo ou la politique de la Banque. Et selon cette politique «Réinstallation Involontaire», la réinstallation doit toucher le minimum possible de personnes et les personnes affectées doivent être impliquées dans la mise en œuvre du projet qui les affecte. Plus est, dans le contexte du projet WACA, le Cadre de politique de réinstallation exige que le projet veille à informer, consulter et donner l'opportunité à ce que les personnes affectées par les activités relatives à son exécution participent à toutes les étapes du processus de manière constructive. Les personnes qui sont affectées par la mesure de réinstallation doivent avoir leur disposition un mécanisme clair et transparent de plaintes et gestion des conflits éventuels : mécanismes locaux de résolution à l'amiable ; saisine des instances locales ; saisine de la justice en dernier recours.

L'analyse comparée s'appuie sur 15 points. **Date limite d'éligibilité** : la législation togolaise parle d'enquêtes «commoco et incommoco» sans pour autant indiquer que la date de démarrage de ces enquêtes constitue en même temps la date d'éligibilité à la compensation, alors que la politique de la Banque mondiale parle de «recensement» qui permet d'identifier les personnes éligibles à l'aide pour décourager l'arrivée massive de personnes inéligibles ; il y a donc une divergence fondamentale, d'où la recommandation d'appliquer la politique de la Banque. **Paiement de l'indemnité** : il y a concordance entre le texte togolais, qui indique que «dès la rédaction du procès-verbal de cession amiable ou des jugements d'expropriation, l'indemnité fixée est offerte à l'intéressé», et celui de la Banque qui parle de «avant le déplacement». **Déplacement** : il y a une concordance dans l'esprit, mais la politique de la Banque est plus complète car elle préconise un déplacement «après le paiement et avant les travaux de génie civil», ce qui est très important ; alors que la législation nationale dit que «dès le paiement de l'indemnité, l'administration peut entrer en possession de l'immeuble exproprié» ; il faut donc appliquer la politique de la Banque. **Type de paiement - Compensation**

en espèces : il est souhaité d'appliquer la politique de la Banque qui est plus large et offre plus de possibilités de compensation (le paiement en espèces d'une compensation pour perte de biens est acceptable dans les cas où : a) les moyens d'existence étant tirés des ressources foncières, les terres prises par le projet ne représentent qu'une faible fraction de l'actif affecté et le reste de l'actif est économiquement viable ; b) des marchés actifs existent pour les terres, les logements et le travail, les personnes déplacées utilisent de tels marchés et il y a une offre disponible suffisante de terres et d'habitations ; c) les moyens d'existence ne sont pas fondés sur les ressources foncières ; les niveaux de compensation en espèces devront être suffisants pour financer le remplacement des terrains perdus et autres actifs au coût intégral de remplacement sur les marchés locaux). Il en est de même pour le thème **Type de paiement - Compensation en espèces, critères de qualité** : les stratégies de réinstallation sur des terres devront être privilégiées en ce qui concerne des populations déplacées dont les moyens d'existence sont tirés de la terre ; à chaque fois que des terres de substitution sont proposées, les terres fournies aux personnes réinstallées doivent avoir une combinaison de potentiel productif, des avantages géographiques et d'autres facteurs au moins équivalents aux avantages des terres soustraites ; pour la compensation des terrains en zone urbaine, il faut prendre la valeur marchande avant le déplacement d'un terrain de taille et utilisé de manière identique, situé dans le voisinage des terrains concernés, en plus du coût des frais d'enregistrement et de cession. La législation nationale ne prend pas en compte le coût des frais d'enregistrement et de cession. **Calcul de l'indemnité** : appliquer soit la loi togolaise, soit la politique de la Banque, qui sont conformes ; coût intégral de remplacement ; valeur à la date du paiement de l'indemnité ; le montant des indemnités est fonction de la valeur du bien exproprié avant la date de l'expropriation (la valeur ne peut dépasser celle qu'avait l'immeuble au jour de déclaration d'utilité publique), suite à l'évaluation de trois experts et en tenant compte de la plus-value ou de la moins-value qui résulte pour la partie du bien non expropriée, de l'exécution de l'ouvrage projeté.

Il y a une concordance partielle au niveau de **Propriétaires coutumiers des terres** : les propriétaires reconnus doivent être indemnisés (texte togolais) ; les propriétaires doivent être indemnisés pour les terres (politique de la Banque) ; du coup, la politique sera appliquée.

(suite à la page 4)

En 2 ans, pour une exploitation sécurisée et la production optimale à l'usine Le wharf de Kpémé sera entièrement réhabilité

Le groupement constitué de Sogea-Satom, LSE (Vinci Construction International Network) et Freyssinet (Vinci Construction) a remporté le contrat de réhabilitation du wharf de Kpémé, à l'est de Lomé (Togo), a renseigné le portail *CercleFinance.com* le 28 décembre 2017. Les travaux comprennent notamment la réhabilitation des éléments mécaniques et électriques nécessaires pour une exploitation sécurisée des machines de chargement et pour assurer la production à l'usine (conduite d'eau de mer). S'y ajoutent les dispositions de conservation et de protection des structures des machines de chargement (3 îlots avec leurs pieux de fondation, deux machines, passerelles de liaison, barge des pompes). L'installation du chantier a débuté fin septembre et les travaux débuteront le mois prochain (c'est-à-dire janvier 2018) pour une durée de 2 ans.

En fonctionnement depuis 1961, ce wharf est l'une des installations majeures de la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT), qui exploite les mines de phosphates du pays. Le quai métallique de



Une vue du wharf de la SNPT à Kpémé

1.000 mètres de long permet de mener à bien le chargement en minerai des vraquiers.

Devant la représentation nationale, fin 2016, la Société nouvelle des phosphates du Togo avait prévu, en investissements pour 2017, la réhabilitation des structures du wharf. Ajoutant que, depuis 2014, d'autres investissements sont faits : achat des nouveaux engins au niveau des mines (excavateurs, pelles hydrauliques, engins auxiliaires, etc.), réhabilitation des anciens engins qui sont toujours en production, réhabilita-

tion du pont situé sur le lac Togo, remplacement de certains éléments des chaînes de production.

Au titre de l'année 2017 par rapport à 2016, il est constaté une forte baisse de l'impôt sur les sociétés contrairement à une hausse de dividende de la SNPT. La détermination de l'impôt sur les sociétés à payer se fait sur la base du résultat fiscal tandis que les dividendes sont adossés au résultat net comptable d'un exercice donné. La prévision des dividendes de la SNPT pour 2017 prend en compte les arriérés de paiement des exercices

antérieurs. Pis est, la valeur ajoutée du phosphate a diminué de 22,2% en 2016 contre une hausse de 0,1% en 2015. Cette situation s'explique par une diminution de la production du phosphate en 2016 par rapport à 2015 : de 1,2 million de tonnes à 0,9 million de tonnes, soit une baisse de 22,6%. Cette baisse serait en lien avec la chute des prix de cette matière première sur le marché mondial. D'où les mesures éventuelles de transformation du phosphate en produits dérivés (engrais...) pour créer plus de valeur ajoutée, et de recherche de nouveaux partenaires. Le même vœu est répété en début décembre 2017 : conserver les clients et rechercher de nouveaux sur le marché ; parvenir à conclure les marchés de longue durée pour fidéliser les clients.

Sur le marché international du phosphate, de plus en plus concurrentiel, la tendance est toujours baissière car la demande mondiale est inférieure à l'offre : 107,30 dollars US en 2015 ; 94,19 dollars US en 2016 ; 83,34 dollars US en septembre 2017.

Activités du projet WACA au Togo / Entre les deux politiques qui se côtoient

La réinstallation des personnes affectées bien encadrée

(suite de la page 3)

Occupants irréguliers : on note une divergence importante car les occupants irréguliers ne sont pas reconnus par la législation nationale, tandis que, pour la Banque, ces personnes reçoivent une aide à la réinstallation en lieu et place de la compensation pour les terres qu'elles occupent, et toute autre aide, en tant que de besoin, aux fins d'atteindre les objectifs énoncés dans la politique, à la condition qu'elles aient occupé les terres dans la zone du projet avant une date limite fixée, et si une relocalisation physique est nécessaire, les personnes déplacées doivent bénéficier d'une aide telle que des indemnités de déplacement durant la réinstallation. **Assistance à la réinstallation** : il n'existe pas de mesures spécifiques d'assistance à la réinstallation prévues dans le texte togolais ; pour la Banque, les personnes affectées par le projet doivent bénéficier d'une assistance pendant la réinstallation et d'un suivi après la réinstallation dont le coût est pris en charge par le projet et la priorité doit être donnée à la compensation en nature plutôt qu'à la compensation monétaire ; la divergence est significative. **Alternatives de compensation** : la divergence est également significative car la législation togolaise ne prévoit pas, en dehors des indemnités, l'octroi d'emploi ou de travail à titre d'alternatives de compensation ; la Banque prévoit que, si les personnes déplacées choisissent une autre option que l'attribution de terres, ou s'il n'y a pas suffisamment de terres disponibles à un coût raisonnable, il leur est proposé des

options non foncières fondées sur des perspectives d'emploi ou de travail indépendant qui s'ajouteront à une indemnisation en espèces pour la terre et autres moyens de production perdus ; d'où la recommandation d'appliquer la politique de la Banque. **Groupes vulnérables** : le Togo ne prévoit pas de mesures spécifiques pour les groupes vulnérables ; à l'opposé, pour que les objectifs de la politique de réinstallation soient pleinement respectés, une attention particulière est à porter aux groupes vulnérables au sein des populations déplacées, notamment les personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté, les travailleurs sans terre, les femmes et les enfants, les populations autochtones, les minorités ethniques et toutes les autres personnes déplacées qui ne font pas l'objet d'une protection particulière dans la législation nationale ; c'est la politique qui sera appliquée. En ce qui concerne les **Litiges et plaintes**, il existe une concordance partielle entre le texte national et la Politique 4.12 qui est tout de même plus appropriée : appliquer la politique de la Banque. Par ailleurs, il existe une certaine concordance entre les deux législations dans le processus d'information au niveau du thème **Consultation et participation** ; en revanche, la législation nationale n'a rien prévu concernant les options offertes aux personnes affectées par le projet ; la Banque prévoit que ces personnes doivent être informées à l'avance des options qui leur sont offertes, puis être associées à leur mise en œuvre ; les populations déplacées devront être consultées

de manière constructive et avoir la possibilité de participer à tout le processus de réinstallation.

La **Réhabilitation économique** n'est pas prise en compte dans la législation nationale ; pour la Banque mondiale, elle est nécessaire dans le cas où les revenus sont touchés, les mesures introduites dépendent de la sévérité de l'impact négatif ; la divergence est significative. Enfin, la législation togolaise n'a pas fait cas de **Suivi-évaluation** alors que la politique de la Banque l'a jugé nécessaire ; elle sera appliquée.

En dair, la législation nationale et la Politique 4.12 de la Banque mondiale ne sont concordantes que sur la réalisation du Plan d'actions de réinstallation et le calcul de l'indemnité de compensation et son paiement. Pour tous les autres points, il y a plus ou moins une discordance relativement nette. «Il est préconisé que la politique de la Banque mondiale 4.12 soit appliquée pour guider le processus de réinstallation éventuelle dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet WACA», insiste le rapport.

A noter que la provision financière initiale de la mise en œuvre du Cadre de politique de réinstallation est estimée à 1.475.000.000 francs Cfa. Le WACA donnera lieu en 2018 à la création d'une plateforme d'investissement de haut niveau dont l'objectif sera d'attirer au moins de 2 milliards de dollars d'investissements publics et privés en faveur de la lutte contre la détérioration du littoral et de l'adaptation au changement climatique. Début 2018, un premier projet d'investissement

pour la résilience du littoral ouest-africain devrait être approuvé. Doté d'une enveloppe de 200 millions de dollars, il couvrira initialement six pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Mauri-

tanie, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal et Togo) et collaborera avec les institutions régionales existantes, dont notamment l'UEMOA ; le projet sera financé par la Banque mon-

diale, via l'Association internationale de développement, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds nordique de développement.

Une mission avant la négociation des accords de financement

Du 18 au 20 décembre 2017, une mission de la Banque mondiale a séjourné au Togo pour procéder à l'évaluation du Projet régional de résilience des zones côtières en Afrique de l'ouest (WACA ResIP). L'objectif principal de cette mission d'évaluation est d'aboutir à la finalisation du document du WACA ResIP marquant la phase d'évaluation (Appraisal Stage) pour passer à l'étape de négociation des accords de financement avec les pays participants au projet et l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) qui va assurer la mise en œuvre de la composante intégration régionale du projet en vue de la présentation du projet au Conseil d'administration de la Banque mondiale en mars 2018.

De façon spécifique, il s'est agi



Madame Joelle Dehassé, Représentante Résidente de la Banque mondiale au Togo

de (i) procéder à l'examen du document de projet régional WACA ResIP et du document de projet du Togo pour s'accorder sur leurs contenus finaux, y compris le cadre de résultats, les arrangements opérationnels et institutionnels ainsi que du budget ; (ii) faire le point sur la préparation du manuel d'exécution

et du manuel de suivi-évaluation du projet, ainsi que de tout autre document ou aspect lié à la mise en œuvre du projet ; et (iii) développer la feuille de route du processus suivant l'évaluation du projet et les négociations prévues pour la mi-janvier et ce jusqu'à la mise en vigueur du WACA ResIP.

Pour un saut qualitatif de développement avec la priorisation des ODD Le PNUD forme des cadres de la planification sur la «théorie du changement»

Comment faire en sorte que les préoccupations des populations soient prises en compte dans l'élaboration des différents politiques et programmes de développement du Togo et que l'adhésion de toutes les parties prenantes pour leur mise en œuvre soit assurée ? À l'initiative du gouvernement, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a formé, du 20 novembre au 1er décembre 2017, une cinquantaine de cadres de l'administration publique, spécialistes de la planification, sur la théorie du changement et quelques outils de priorisation des Objectifs de développement durable (ODD). Objectif visé : disposer d'un pôle d'hommes et de femmes capables de contribuer qualitativement à la finalisation du nouveau Plan national de développement (PND) pour la période 2018-2022.

Officiellement, à l'horizon 2030, le Togo ambitionne devenir un pays émergent avec des projets et programmes qui prennent en compte les besoins de toutes les populations à la base. A cette période, le pays sera une nation économiquement, socialement et démocratiquement solide, stable, solidaire et ouvert sur le monde, estime-t-on. Le processus a reçu l'accompagnement du Pnud. Aussi, durant 10 jours, les responsables chargés de

la planification des départements ministériels ont été formés sur le concept de «théorie du changement» ainsi que sur des outils devant les aider à une meilleure priorisation des ODD.

«C'est suite à une requête du gouvernement que le PNUD renforce les capacités des cadres nationaux sur les exigences en matière de planification du développement avec la prise en compte des besoins des populations et de toutes les parties prenantes sur le choix du changement souhaité par le pays», a expliqué la Représentante résidente, Mme Khardiata Lo Ndiaye. De l'avis de l'un des experts du PNUD, Mamadou N'Daw, la planification classique, adoptée par les pays dont le Togo, est souvent menée sans l'intégration explicite des besoins réels des populations. «Les programmes et projets doivent prendre en compte les besoins de toutes les couches, les risques, les hypothèses, et mieux appréhender la manière dont on envisage de quitter une situation négative vers une situation positive ; comment quitter une situation à laquelle les gens n'étaient pas impliqués pour une autre où les opinions sont réellement prises en compte», a expliqué M. N'Daw.

Au Programme des Nations

unie pour le développement, on pense que l'adoption de cette théorie par le Togo, dans les principales planifications, devra permettre aux agents planificateurs de prendre en compte les exigences de toutes les parties et procéder à une bonne analyse des défis, solutions, le choix des stratégies et de l'ambition du développement pour le pays. «Il est apparu utile de renforcer les capacités des acteurs pour l'application de la théorie du changement dans le cadre de l'actualisation des politiques sectorielles et de la planification basée sur les objectifs de développement durable», a déclaré pour sa part le Secrétaire général du ministère de la Planification, Honoré Estri.

Les dix jours ont été une opportunité pour les participants d'approfondir l'application de la théorie du changement sur des cas concrets de politiques et stratégies de développement afin de s'assurer qu'elles sont en phase avec les objectifs de développement durable. De l'avis de tous, cette formation a été un véritable succès, de par les connaissances acquises qui vont permettre de «faire un saut qualitatif» dans la finalisation du nouveau Plan National de Développement (PND) pour la période 2018-2020.

COMMUNIQUÉ



La Direction Générale de Loterie Nationale Togolaise rappelle à son aimable clientèle que la publication des résultats de tirages de ses jeux se fait par :

*les médias d'Etat suivants : Télévision Togolaise (TVT), Radio Lomé, Radio Kara, TOGO PRESSE;

*les médias privés suivants : Télévision Deuxième (TV2), le Journal L'UNION POUR LA PATRIE;

*et le canal des afficheurs de la LONATO.

Tout résultat publié par un autre canal de communication non mandaté à cet effet, n'engage la LONATO ni pour la véracité, ni pour les préjudices subis.

La Direction Générale

FOOTBALL/HUMANITAIRE

Adebayor va apporter son aide au CHU Sylvanus Olympio de Lomé

Emmanuel Adebayor, le capitaine de l'Equipe nationale du Togo, va aider le Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio de Lomé, afin d'apporter des soins efficaces aux populations.

Hervé A.

"Notre club en Turquie est parrainé par Medipost Hospital, l'un des grands centres hospitaliers du pays et je veux offrir à travers Medipost et Azibadan hospital des soins de qualités à mes concitoyens", a déclaré l'attaquant togolais qui a été reçu par le médecin Colonel Wiyaco Ekpaou ADOM, Responsable du CHU.

Arrivé à Lomé pour ses congés, après une première partie du championnat bien rempli, Emmanuel Adebayor trouve nécessaire de toucher du doigt les problèmes que rencontre ce centre hospitalier afin d'apporter sa contribution.

"J'ai eu une bonne conversation avec le staff et quelques patients. Nous avons surtout discuté des besoins du plus grand centre hos-



pitalier du Togo. C'est le moment d'analyser le rapport et voir dans quelles mesures je peux aider", a-t-il déclaré sur sa page Facebook.

"Nous sommes très touchés par cette action de notre footballeur car nous avons des besoins immenses en imagerie (Radio-échographie), au niveau des laboratoires,

la réanimation et la Chirurgie", a confié de son côté le Colonel Wiyaco Ekpaou ADOM, Directeur du CHU.

L'attaquant togolais a rendez-vous dès le 9 janvier 2018 avec les premiers responsables de Medipost Hospital de Turquie pour rapidement trouver les matériels adéquats pour le CHU Sylvanus

Olympio.

Créé dans les années 1960, le CHU Sylvanus Olympio a perdu sa réputation aux yeux des togolais car n'offrant pas de meilleurs soins en raison de déficit d'équipements. "Nous avons le plus grand centre hospitalier et nos problèmes d'équipements viennent du fait qu'il y a une très forte sollicitation de la part de la population et nos équipements servent aussi à former les stagiaires et autres", a reconnu le Directeur dudit centre.

En août dernier, Emmanuel Adebayor a offert des vivres et non vivres à des associations et ONG à Lomé, Sokodé et Kara et a aussi financé à hauteur de 12 millions de FCFA la réhabilitation du Collège de Kodjoviakopé, le quartier de son enfance.

Chelsea veut blinder Hazard

Hazard plaît beaucoup au Real Madrid depuis les derniers mois et les déclarations du père du joueur pourraient convaincre le Real de tenter sa chance lors des prochains mois.

Le père d'Eden Hazard a laissé entendre que le joueur n'avait pas prolongé avec son club actuel, espérant recevoir un appel et une offre de transfert de son club favori : le Real Madrid.

Et cette annonce a fait exploser les médias espagnols et britanniques, tous persuadés que le Real Madrid serait déjà en train de préparer une offre et un contrat pour l'ancien joueur de Lille.

Cela fait plusieurs mois maintenant que l'international belge semble faire partie des plans de Zinedine Zidane et Florentino Perez et Chelsea craint de voir le joueur se laisser convaincre lors de la fin de saison.

Et c'est la raison pour laquelle les dirigeants de Stamford Bridge seraient en train de réfléchir à une possible augmentation de 50% du salaire du joueur. Selon la presse britannique, le joueur pourrait passer d'un salaire de 200 000 livres à 300 000 à la semaine.

Cristiano aurait pu rejoindre la Juventus

D'après ses déclarations lors d'une interview avec Alessandro Del Piero sur 'Sky Italia', Cristiano Ronaldo aurait pu rejoindre la Juventus... même avant de se rendre à Manchester United.

Manchester United avait recruté l'attaquant portugais du Sporting CP en 2003. C'est Jorge Mendes, son agent, qui lui a permis de rejoindre l'Angleterre et non l'Italie.

"De nombreux clubs étaient intéressés par mes services, mais l'homme le plus important a toujours été Jorge Mendes. Il m'a toujours montré le chemin à suivre", a répondu Cristiano à Del Piero.

"Je me rappelle qu'on m'avait parlé de la Juventus et ça m'avait rendu très heureux parce que c'est un club extraordinaire, mais comme le Real Madrid et Manchester United, l'équipe anglaise était celle qui m'offrait les meilleures conditions et c'était un rêve parce que depuis tout petit je voulais jouer en Premier League", affirme-t-il.

Cristiano a passé six belles années à Old Trafford : "Manchester United m'a offert cette opportunité surtout grâce à Sir Alex Ferguson et à Jorge, qui m'a aidé à arriver jusque là".

Lors de la même interview, Cristiano a annoncé qu'il souhaitait devenir businessman une fois sa carrière de footballeur terminée et qu'il tenterait de se consacrer au cinéma.

Le bilan financier record de Chelsea

Le club de la capitale anglaise a dévoilé son bilan financier pour l'exercice 2016/2017, avec un record à la clé.

En cette fin d'année civile 2017, les gros clubs dévoilent un par un leur bilan financier de la saison 2016/2017. Manchester City, le Bayern Munich ou encore le Real Madrid ont ainsi annoncé et présenté leurs comptes, et tous affichent d'excellents résultats. Et c'est aussi le cas de Chelsea, club pourtant moins habitué à terminer les saisons avec des bilans financiers positifs. Encore loin des deux clubs de Manchester par exemple, les Blues ont cependant battu leur record.

Ils ont ainsi affiché un chiffre d'affaires de 406 millions d'euros, du jamais vu dans l'histoire du club. Mieux, ils ont généré des bénéfices d'un peu plus de 17 millions d'euros, notamment grâce à la vente de certains éléments comme Oscar, parti en Chine contre un montant environnant les 70 millions d'euros. Un chiffre impressionnant, d'autant plus que les Londoniens n'ont pas participé à la Ligue des Champions la saison dernière et n'ont donc pas pu toucher les revenus plus qu'intéressants liés à la diffusion TV ou aux primes de la compétition, entre autres.

Des chiffres qui devraient par ailleurs continuer à grimper lors de cette saison, avec le retour de l'équipe dans la plus grande des compétitions européennes mais aussi le nouveau deal signé avec l'équipementier Nike qui rapporte 77 millions d'euros à Chelsea, soit presque le double de ce qu'offrait Adidas. Les Londoniens devront cependant faire face à des dépenses conséquentes dans les années à venir, à commencer par la rénovation de Stamford Bridge qui s'annonce pour le moins coûteuse.

LIBERIA

Wenger et Le Roy racontent leur Weah

Officiellement élu président du Liberia jeudi, George Weah a été chaleureusement salué par ses deux mentors, Claude Le Roy, actuellement sélectionneur du Togo, et Arsène Wenger, à la tête d'Arsenal.

Considéré comme un père par George Weah, l'entraîneur d'Arsenal, Arsène Wenger, s'était fait remarquer en félicitant un peu trop vite son ancien joueur à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle au Liberia. Maintenant que l'ancien buteur est officiellement à la tête de son pays, le technicien alsacien a pu exprimer sa joie. "Je l'ai eu au téléphone (mercredi), il m'a appelé pour m'annoncer la nouvelle. Je l'ai félicité, évidemment. Son histoire, je le disais aujourd'hui à mon staff, est un film extraordinaire", a souligné le Français dans les colonnes de L'Equipe.

"Je le vois encore arriver à Mo-

naco, complètement perdu, à l'âge de 23 ans. Les autres joueurs disaient qu'il n'avait aucune chance, et il est devenu le meilleur joueur du monde. Et aujourd'hui président de son pays... Son chemin pour en arriver là est incroyable. (...) Je suis très fier de lui. C'est un magnifique exemple pour les joueurs. Il n'a pas, au départ, une éducation scolaire énorme, il l'a rattrapée ensuite, et tout, chez lui, je le répète, est incroyable"

Encore plus proche du Ballon d'Or 1995, l'actuel sélectionneur du Togo, Claude Le Roy, n'est finalement pas surpris par l'incroyable parcours de son protégé. "Il savait ce qu'il voulait. Avec ses grands yeux, il me disait tous les jours : 'Coach, I want to play in France... Please help me ! Help me !' ("Je veux jouer en France, aidez-moi !") Et il ne lâchait pas le morceau", se souvient le technicien français



dans L'Equipe.

"Je me suis tout de suite rendu compte que ce n'était pas un joueur qui voulait faire carrière en France pour gagner de l'argent, et aller vivre à Monte Carlo ou à Ibiza. Il était extraordinairement concerné par son pays. Et si l'équipe nationale a un peu rassemblé à quelque chose pendant une dizaine d'années, c'est parce qu'il a tout pris en main, que ce soit l'aspect sportif ou économique", a souligné le sordier blanc, en estimant que l'ancien Parisien saura rester éloigné des pièges de

la vie politique.

"Le problème de l'Afrique, c'est qu'il faut s'entourer des meilleurs, pas forcément des plus proches. Mais pendant sa carrière, George a su prendre des décisions importantes pour progresser, se réinventer. C'est quelqu'un de très intelligent qui pige les choses très vite. Sur le terrain, c'était un inventeur de jeu, un inventeur d'actions. En tant que président, il saura faire aussi bien". Pour le Liberia, durement frappé par la guerre civile puis par le virus Ebola, il faut l'espérer.

GOLF

Tiger Woods "continue à progresser"

La star américaine du golf Tiger Woods, de retour à la compétition en novembre après une longue blessure, a assuré vendredi qu'il "continuait de progresser", et qu'il voulait se constituer pour cette année 2018 "un programme complet" de compétition qui reste toutefois encore à définir.

"Maintenant, je sens que j'ai franchi un palier", a lancé le lauréat de 14 titres majeurs dans un long message publié sur son site internet. "Je continue de progresser et d'essayer de devenir assez fort pour gérer les charges de travail à nouveau".

"J'adorerais jouer sur un pro-

gramme complet en 2018", a ajouté l'Américain, qui a repris les dubs fin novembre lors du Hero World Challenge aux Bahamas.

"Ce que cela implique (...), je ne sais pas. Je dois juste continuer à travailler sur mon corps et mon jeu, et voir ce que je peux arranger", a-t-il indiqué, concédant tout de même que son "swing est définitivement plus court" que dans ses plus belles années.

"Mais j'ai été surpris par mon explosivité", a-t-il contrebalaqué, soulignant également la qualité de son put.

Si son programme reste incertain,



le Tigre a confié qu'il serait "d'une manière ou d'une autre" à Los Angeles pour le Genesis Open mi-février. Mais difficile de savoir si ce sera

en tant que joueur ou en tant qu'hôte du tournoi, un autre rôle qu'il possède car sa fondation est organisatrice.

Emissions de titres publics sur le marché financier régional Le Trésor public prévoit 90 milliards au 1er trimestre 2018

* Un total de 431,592 milliards récoltés en 2017, en 10 BAT et 10 OAT.

Jean Afolabi

D'après le calendrier provisoire des émissions de titres publics du premier trimestre 2018 rendu public le vendredi 29 décembre 2017 par l'agence UMOA-Titres, le Trésor public du Togo ambitionne de récolter 90 milliards de francs Cfa sur le marché financier régional de l'Union monétaire et économique ouest africaine (Uemoa). Ces opérations sont constituées de trois (3) émissions de Bons assimilable du Trésor (BAT, 55 milliards) et de deux (2) émissions d'Obligations assimilables du Trésor (OAT, 35 milliards). Dans les détails, les BAT interviennent le 12 janvier pour un montant de 15 milliards, le 16 février pour un montant de 20 milliards, et le 16 mars pour 20 milliards également. Les OAT sont prévues pour 15 milliards le 26 janvier, et pour 20 milliards le 2 mars.

Dans l'ensemble, pour les Trésors publics des huit (8) Etats membres de l'Union – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal

et Togo –, il en ressort que le volume global prévisionnel des émissions, attendu pour le premier trimestre de l'année en cours, s'élève à **816 milliards**. Par ailleurs, l'agence UMOA-Titres porte à la connaissance de l'ensemble des acteurs du Marché des Titres Publics des Etats de l'UMOA de la disponibilité du volume annuel global provisoire des émissions de titres publics par adjudication au titre de l'année 2018, et du calendrier provisoire des émissions de titres publics pour le premier trimestre 2018.

Ces volumes provisoires intègrent les programmes indicatifs disponibles à date de sept (7) des huit (8) Etats membres de l'Union. Selon ce programme annuel provisoire, le volume global prévisionnel des émissions s'élève à **3 026 milliards**, réparti selon les instruments comme suit: **1 212 milliards** de Bons du Trésor; **1 814 milliards** d'Obligations du Trésor. Sur le premier trimestre



2018, les intentions font état d'un montant provisoire de **816 milliards** dont: 396 milliards de Bons du Trésor; 420 milliards d'Obligations du Trésor. L'agence UMOA-Titres informera les investisseurs de la disponibilité du calendrier définitif approuvé par son Conseil d'Orientation, conformément aux modalités de publication du calendrier d'émissions de titres publics en vigueur dans l'Union.

Il convient de rappeler qu'à la date du 30 novembre 2017, le Trésor public du Togo a rafflé 431,592 milliards sur le marché régional pour le compte de l'année écoulée. Ce montant est constitué de dix (10) émissions de BAT et autant d'émissions d'OAT.

Maintenir les enceintes d'écoles propres SYJADD s'y met par recyclage de bidons usagés

Maintenir les enceintes d'écoles propres; c'est le défi que s'est lancée SYJADD, Synergie des Jeunes en Action pour le Développement Durable. En partenariat avec Eco Tec Lab et Recycling, un atelier de fabrication de poubelle a été organisé il y a quelques jours dans le but de doter les établissements scolaires de poubelles «faits-maisons». L'initiative est née d'un constat, signale-t-on; celui qui

design et de réalisation de poubelles grâce au recyclage de bidons usagés de 20 litres. Le défi était tout simplement de réaliser une poubelle avec l'innovation frugale. Ces séances ont permis aux différents participants de renouer avec le bricolage et surtout d'apprendre à mettre à profit des objets du quotidien à la bonne gestion et à la protection de leur cadre de vie, ceci dit de l'environnement. A l'issue des deux séances, huit poubelles avec système

teurs de ce projet comptent offrir les poubelles réalisées à certaines écoles, y installer une police verte puis sensibiliser et former responsables d'établissements et apprenants sur l'importance de la chose. Les déchets ainsi produits seront recyclés par le partenaire Recycling, un spécialiste de ce domaine.

Une fois les premières écoles atteintes, la prochaine étape sera l'extension du projet aux autres ré-



gionnaires de la capitale Lomé comme des endroits où les déchets sont monnaie courante.

En deux numéros déjà, cet atelier a consisté en des séances de

d'ouverture par simple pression avec son pied et un système pour un vidage simple ont été réalisées.

Avec comme leitmotiv «**Mon école, un lieu propre**», les por-

gions et localités. Conciliant technologie et écologie, ce projet s'inscrit dans les ODD 4 et 12 afin d'offrir un environnement sain et propice au bien-être.

*En cette période de fêtes,
La Loterie Nationale Togolaise adresse à son aimable clientèle
et à tous ses partenaires,
Tous ses vœux de bonheur
et leur souhaite, une année 2018 pleine de joies et de réussites.
Bonne et heureuse année 2018 !*

Utilisation fréquente de stimulants sexuels

Fait-on face à une génération médicalement assistée ?

Etonam Sossou

Si de par le passé se procurer un stimulant sexuel était un tabou, de nos jours, force est de constater que les consommateurs sont de plus en plus nombreux à sortir de l'ombre pour se les arracher sans vergogne en pleine surface. Car, il existe une gamme inépuisable de produits aphrodisiaques sur le marché togolais.

Jadis la cola était connue dans le milieu africain pour ses vertus aphrodisiaques, mais aujourd'hui, nos marchés sont inondés par des stimulants sexuels venus de Chine. La course à la molécule bleue viagra, créée en 1998 s'est presque arrêtée. Cet aphrodisiaque trop sollicité sur le marché n'est plus que l'ombre de lui-même. Car, il existe, de plus en plus, sur le marché d'autres excitants sexuels qui sont en train de lui ravir la vedette dans le monde des stimulants sexuels.

Les remèdes anti-panne sexuelle sont nombreux et dépendent de chaque société. Cependant, dans notre pays, on rencontre généralement les herbes aphrodisiaques, ainsi que les poudres de perlimpinpin. A cette gamme de produits purement traditionnels s'est greffée une gamme de produits pharmaceutiques moins chers made in China. Ce sont entre autres le glacini, villacléni,

Liptonni, Bambari, Ntefaraila, le Viagra, le Potentiato r, le Nflant, le sescofort, le Kamagra, Serrée, Kan kan kan pour les hommes, et le Norform, Eve, Gel intime et Today pour les femmes, bref la liste est interminable. En effet, leurs noms sont différents, mais leur fonction reste et demeure la même : booster l'appétit sexuel vorace des hommes et des femmes. On en trouve partout, ils sont exposés comme du petit pain dans nos lieux publics et autres coins de la capitale. Les jeunes n'ont plus le complexe d'en acheter. Pour les initiés, ce n'est pas la peine d'ouvrir la bouche, une simple claquette des doigts suffit pour faire comprendre à la promotrice de la pharmacie par terre le produit dont on a besoin.

À en croire une pharmacienne tradithérapeute, il semble que les nouvelles générations sont toutes atteints d'impuissance sexuelle et qu'elles ont toutes besoin de remontant. Il s'avère que la saison froide est la période idéale pour la vente de ces produits, car elle permet de faire des marges bénéficiaires incroyables. Ce qui fait que les demandes prennent l'ascenseur et cela engendre inexorablement la hausse des chiffres d'affaires. Selon un pharmacien, le marché est en baisse ces derniers temps. Il a tenu quand même à nous pré-

senter quelques produits en sa possession dans sa pharmacie. Il s'agit de libido Women, femme rêve, bois bande, pour les femmes, et pour les hommes, c'est baoban, paradizhom procomil, pour la plupart importé d'Asie ou d'Europe. Il nous arrive cependant d'entendre : « Je n'arrive pas à la satisfaire », « je ne démarre pas », « je ne bande pas », ou encore « ça ne marche pas ». Inutile de préciser ce qui ne marche pas, ou ne démarre pas. Selon Dr. Agbétoményo Elom, lors des consultations, les patients souffrant de troubles sexuels n'abordent pas directement la question. « Ils commencent par parler de maux de reins ou de dos », dit-il. Pourtant, derrière cette gêne de s'exprimer de façon explicite, sur le sujet, se cachent de grands amateurs d'aphrodisiaques.

Clément A., étudiant à l'Université de Lomé ne tarit pas d'éloges sur le bienfait de ces produits. « J'utilise le viagra pour augmenter mes performances, je veux qu'elle sache que je suis un digne fils », confie-t-il, à cœur joie.

Didier dit avoir retrouvé sa virilité après avoir pris des aphrodisiaques. « Ma copine m'a dit que mon arsenal ne sert à rien, que je ne fais que la salir seulement. Je me suis vu humilié. Alors, je me suis confié à un médecin qui m'a prescrit un aphrodisiaque.

Maintenant, je tiens le coup et elle ne peut plus se passer de moi », raconte-t-il, visiblement fier de ses « exploits

Pharmacies par terre, les coins de ressourcement

Afoua est une professionnelle de la pharmacie par terre, un véritable vétérinaire de ce négoce. Elle exerce ce métier depuis près de deux décennies. Elle affirme être la fournisseuse numéro un d'un certain nombre de vieux nymphomanes, dont elle a tu les noms. Vu son âge avancé, ses clients sont, pour la plupart, les personnes de la même tranche d'âge qu'elle, ou plus. Car, tabous obligeant, les jeunes affirment être mal

à l'aise lorsqu'ils demandent un produit pareil à des personnes âgées.

Afoua se taille surtout la clientèle senior dont la majeure partie est constituée de retraités et d'anciens combattants connectés à ces produits qui impulsent le désir sexuel. « Il y a un ancien combattant qui dépose à mon niveau 10.000FCFA quand il prend sa pension, une façon de garantir son stock », nous a-t-elle confié.

Tout se passe dans la tête...

L'excitation et le désir sexuel s'attisent lorsque le cerveau est prédisposé à un rapport charnel, c'est alors que le produit agit efficacement sur la personne. La

jouissance sexuelle reste donc un domaine à explorer. Ces molécules, de l'avis des spécialistes, ont une influence sur le cerveau de l'homme, puisqu'elles agissent directement sur l'hypothalamus, le centre cérébral du désir sexuel. Malgré le poids des tabous qui pèse sur les pratiques sexuelles des togolais, force est de constater que de nos jours, ils sont nombreux à manifester un engouement sans faille pour ces produits aphrodisiaques dont parfois les effets secondaires sont plus dangereux que les effets souhaités. En tout cas, beaucoup sont-ils à sortir de l'ombre des tabous pour venir chercher de quoi faire plaisir à leur partenaire.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°468 DE LOTO KADOO DU 08 Décembre 2017

La LONATO a procédé vendredi dernier au 469^e tirage de LOTO KADOO. Conformément aux règles du Loto Kadoo, le tirage du jour a été fait directement sans bonus car les deux derniers tirages ont été faits avec bonus.

Vendredi dernier, seule la ville de BADOU a enregistré un gros lot de 2.625.000F CFA, remportés auprès de l'opérateur 2114. Le parieur a misé 10.500F CFA sur les deux numéros.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA, qui ont été dénombrés.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales. Après le grand tirage régional du 23 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

- Au tirage des gros sont encore à enlever
- Pour la série K un lot de 2.000.000F CFA
- Pour la série W un lot de 1.500.000F CFA

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent. Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants). !

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°471 de LOTO KADOO du 29 Décembre 2017

Numéro de base					Numéro bonus	
80	12	19	16	84	70	83

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°024 DE LOTO Sam du 09 Décembre 2017

Le samedi dernier, les fidèles parieurs des jeux, ont assisté au tirage N°25 de LOTO Sam. Lors du précédent tirage de LOTO Sam, ce sont des gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA ont été enregistrés dans toutes les villes du pays.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales

Résultats du tirage N°027 de LOTO SAM du 30 Décembre 2017

Numéro de base					Numéro bonus
50	69	86	32	57	58

LISTE DES GAGNANTS DU 2ème TIRAGE DU GRAND JEU «KDO TMONEY» DE TOGO CELLULAIRE	
Lots gagnés	Numéros des gagnants
Moto	90 79 42 87 - 90 07 67 73
Ordinateur portable	90 01 82 80 - 90 48 25 03 - 92 02 27 55
Dotation TMoney de 50.000CFA	92 58 09 90 - 90 18 19 90 - 91 74 46 08 - 93 07 07 29 - 92 12 24 64 - 90 10 37 09
Dotation TMoney de 20.000CFA	90 61 02 94 - 91 95 17 08 - 90 33 41 73 - 90 56 74 99 - 92 83 82 92 - 93 84 56 55 - 93 34 49 49 - 91 89 34 78 - 91 01 99 91 - 90 54 70 30 - 90 02 77 81 - 91 55 14 69 - 91 71 35 21 - 90 39 50 51 - 90 85 83 86
Dotation TMoney de 10.000CFA	91 37 21 68 - 93 23 23 24 - 91 79 25 22 - 93 33 32 38 - 91 93 85 90 - 90 06 29 32 - 90 71 93 32 - 90 10 13 07 - 91 83 87 67 - 90 02 31 15 - 90 00 52 10 - 91 88 20 83 - 90 16 80 10 - 91 46 32 18 - 92 10 5 744 - 93 40 02 32 - 90 91 18 94 - 91 57 09 08 - 91 16 51 61 - 90 16 23 34 - 90 04 44 56 - 90 08 02 66 - 90 86 75 23 - 90 30 94 74 - 90 10 41 53
Forfaits Packages (50 Minutes + 50 SMS + 1GO)	90 94 69 33 - 92 41 01 15 - 92 48 16 57 - 93 06 22 62 - 93 30 9505 - 90 39 81 41 - 92 81 60 13 - 92 61 27 24 - 92 92 05 92 - 92 45 14 95 - 90 06 23 73 - 91 92 31 02 - 92 38 67 07 - 93 09 63 00 - 90 62 60 62 - 90 71 48 19 - 90 00 07 11 - 90 03 18 02 - 92 43 30 53

jeuKDO T**MONEY**



**Utilisez TMoney
et Gagnez
CHAQUE SEMAINE DE
SUPER CADEAUX**

COMPOSEZ
***145#**
ET FAITES VOS
TRANSACTIONS



PLUS DE 830 LOTS À GAGNER...



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

